



Ministère fédéral
de l'Économie
et de l'Énergie

Ministère fédéral
de la Justice et
de la Protection des Consommateurs



Communiqué de presse conjoint

Adresse Scharnhorststraße 34-37
10115 Berlin
INTERNET www.bmwi.de
Service de presse
TEL +49 30 18615 6121 und 6131
FAX +49 30 18615 7020
E-MAIL pressestelle@bmwi.bund.de

Berlin, le 7 juillet 2020
Page 1 de 2



Le ministre fédéral Peter Altmaier et la ministre fédérale Christine Lambrecht présentent les priorités de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne auprès de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs du Parlement européen

Lors d'une vidéoconférence, Peter Altmaier, ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, et Christine Lambrecht, ministre fédérale de la Justice et de la Protection des Consommateurs, ont présenté aujourd'hui les priorités de la présidence du Conseil de l'Union européenne auprès de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs du Parlement européen et ont discuté avec les députés. Le débat a essentiellement porté sur les sujets du rétablissement et du développement du marché intérieur de l'UE, du développement de la souveraineté numérique et du renforcement de la protection des consommateurs.

Le ministre fédéral Peter Altmaier a fait la déclaration suivante : « Le rétablissement complet du marché intérieur est décisif tant pour la reprise économique dans l'après-crise que pour la cohésion politique en Europe. Maintenant, il s'agit de travailler sur le renforcement du marché intérieur et sur l'abolissement des barrières existantes injustifiées. La numérisation et les innovations concernant notamment les technologies de protection du climat doivent être au centre de la relance économique après la crise du coronavirus afin de renforcer durablement la croissance durable, la compétitivité, la force d'innovation et la résilience de l'économie européenne. »

La ministre fédérale Christine Lambrecht s'est exprimée à ce propos : « Une fois la crise du coronavirus surmontée, il est essentiel que la politique de la consommation soit durable, équitable et axée sur l'avenir. Les consommateurs vont consommer plus lorsqu'ils se sentent protégés par des lois fortes et traités de manière équitable. C'est la raison pour laquelle je serai particulièrement attentive aux intérêts des consommateurs et que je m'engagerai avec détermination en faveur du respect des droits des consommateurs. »

La commission du Parlement européen traite les dossiers relatifs au marché intérieur (y compris le marché intérieur numérique), à l'union douanière et à la protection des consommateurs. Petra De Sutter (groupe parlementaire Les Verts/ALE, Belgique)



Ministère fédéral
de l'Économie
et de l'Énergie

Ministère fédéral
de la Justice et
de la Protection des Consommateurs



Page 2 de 2

préside la commission. Cette semaine et lors des sessions qui suivent, les différents ministres fédéraux compétents présenteront les programmes de leurs ministères auprès des autres commissions du Parlement européen.